

RAPPORT FINANCIER - CLI DE CADARACHE - ANNEE 2010

Présentation successive de l'exécution du budget 2010 et des comptes 2010.

1. EXECUTION DU BUDGET 2010

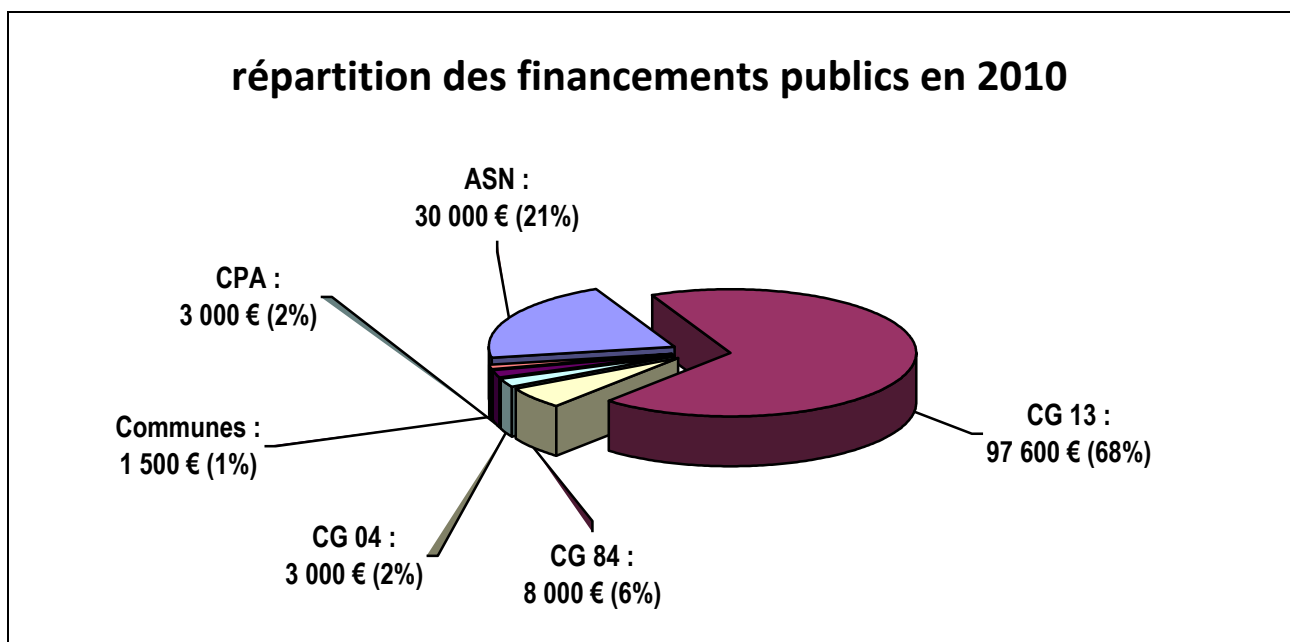
En 2010, le budget exécuté dont le détail figure en annexe (annexe 1), fait apparaître par rapport aux prévisions les différences suivantes :

	Prévisions	Réalisation	variation
Recettes	159 900 euros	156 984 euros	- 2%
Dépenses (hors provisions)	179 700 euros	145 515 euros	- 19%
provisions	19 800 euros	11 469 euros	

A. Les recettes

Quatre-vingt-dix-huit pour cent des ressources de la CLI proviennent de subventions publiques, dont 77 % des collectivités locales, principalement du Conseil général des Bouches-du-Rhône 68%, et 21 % de l'Etat.

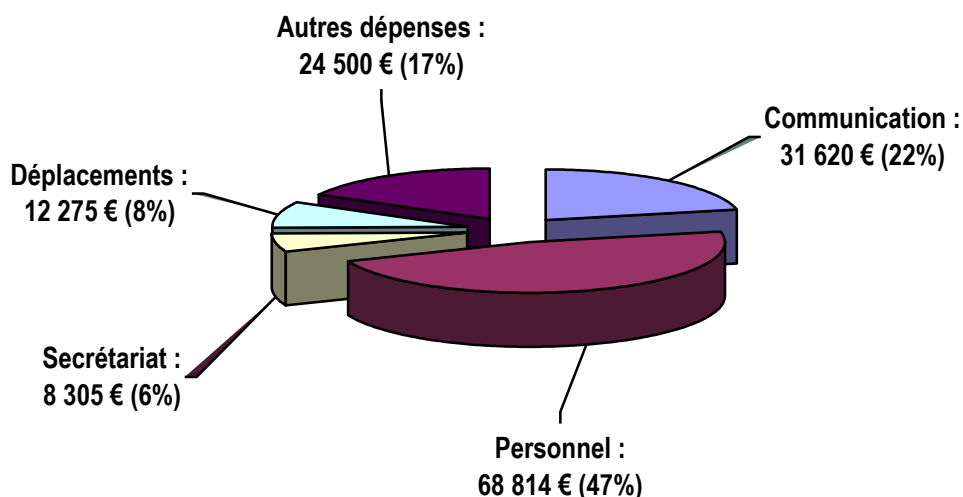
En 2010, les recettes ont été inférieures de 2% aux prévisions, en raison de l'absence de subvention du conseil régional en partie compensée par la participation de la CLI ITER (2%) pour sa charge administrative.



B. Les dépenses

Les dépenses ont été en 2010 inférieures de 19% aux prévisions en raison principalement de l'étude Durance qui sera payée en 2011. Les principaux postes de dépenses ont été les suivants :

Principaux postes de dépenses en 2010



2. PRESENTATION DES COMPTES 2010

A. Bilan

Les principaux éléments du bilan au 31 décembre 2010 sont les suivants :

Montant actif net	106 845 euros
Disponibilité (trésorerie)	103 526 euros <i>Compte courant : 4 545 euros</i> <i>Livret bleu : 75 324 euros</i> <i>Livret épargne : 23 657 euros</i>
Dettes	41 363 euros
Fonds propres	65 482 euros

Concernant les disponibilités, d'un montant de 103 526 euros, les placements sur des comptes rémunérés (livret bleu) ont permis de dégager des produits financiers (996 euros). La trésorerie abondante donne à l'association une certaine sécurité financière.

Concernant les dettes d'un montant de 41 363 euros, il s'agit de dépenses engagées en 2010 qui n'ont pas été réglées avant le 31 décembre 2010.

Concernant les fonds propres d'un montant de 65 482 euros, ils résultent du report à nouveau de 2009 (54 013 euros) et du résultat de l'exercice 2010 (11 469 euros). Il est rappelé qu'il était prévu au budget 2010 de provisionner une somme de 19 000 euros pour le financement des études à venir.

B. Compte de résultat

Les principaux éléments du compte de résultat au 31 décembre 2010 sont les suivants :

Total des produits	156 984 euros
Total des charges	145 515 euros
Résultat	11 469 euros

Il est proposé d'affecter le résultat qui s'élève à 11469 euros à la constitution de réserves pour le financement des projets futurs de l'association.

L'Assemblée générale est invitée à approuver les comptes 2010 (annexe 2) et l'affectation du résultat.

Conclusion

La CLI de Cadarache est actuellement l'une des CLI associatives les mieux dotées au niveau national. Cela lui permet de fonctionner et de remplir de façon satisfaisante la mission qui lui est confiée par la loi. Il faut cependant souligner l'absence de subvention du Conseil Régional en 2010 ainsi que le refus du Conseil Général du VAR de participer à notre CLI depuis plusieurs années.

Cependant, comme les années précédentes un très fort déséquilibre apparaît dans le financement de la CLI entre l'Etat et les collectivités locales : alors que l'article 22 de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire de 2006 indique que les dépenses de la CLI sont financées par l'Etat et les collectivités territoriales et leurs groupements, ces dernières, au premier rang desquelles le Conseil général des Bouches-du-Rhône, assurent 80 % du financement de la CLI de Cadarache. De plus, la disposition de la loi prévoyant que les CLI dotées de la personnalité juridique, peuvent recevoir une partie du produit de la taxe sur les INB, n'a pas été mise en œuvre.

C'est pourquoi l'Association nationale des CLI (L'ANCCLI) se mobilise pour obtenir une réforme des modalités de financement des CLI. Elle demande ainsi que les CLI soient toutes financées à titre principal par une partie du produit de la taxe sur les INB.

Pour ce qui concerne la CLI de Cadarache, le Président de la CLI est intervenu en faveur de cette réforme auprès des députés et sénateurs des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var et des Alpes de Haute-Provence.

Le trésorier
Patrick MERCIER

ANNEXES

Annexe 1 : Etat détaillé de l'exécution du budget 2010

Annexe 2 : Comptes 2010

Etat détaillé de l'exécution du budget 2010

Annexe 1

	PREVISIONS	EXECUTION
DEPENSES		
COMMUNICATION		
Réalisation Clic info	17 500 €	13 454 €
Diffusion Clic info	19 000 €	16 123 €
Site Internet	1 000 €	1 593 €
Annonce presse	3 000 €	450 €
sous-total	40 500 €	31 620 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT SECRETARIAT		
Remboursement coût personnel	67 600 €	68 814 €
Frais postaux	3 500 €	1 818 €
Fournitures administratives	1 500 €	535 €
Télécommunication	1 300 €	1 095 €
Assurance	400 €	369 €
Informatique	4 000 €	4 153 €
Autres dépenses de secrétariat	500 €	335 €
sous-total	78 800 €	77 119 €
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Documentation	800 €	549 €
Frais déplacements	10 000 €	12 275 €
Expert-comptable	2 500 €	3 082 €
Frais bancaires	100 €	36 €
Réception	3 000 €	3 130 €
Adhésion ANCLI	1 000 €	1 000 €
Entretien et petit équipement	1 000 €	1 707 €
Prestations diverses	2 000 €	801 €
Etudes *	40 000 €	0
Autres Charges	0 €	14 196 €
sous-total	60 400 €	36 776 €
TOTAL DEPENSES	179 700 €	145 515 €
Autofinancement (fond propre)	19 800 €	11 469 €
PRODUITS (hors produits de gestion correspondants aux charges supplétives)		
Subvention fonctionnement Conseil général 13	97 600 €	97 600 €
Subvention Etat/ASN	30 000 €	30 000 €
Autres subventions	32 100 €	18 500 €
Autres produits	200 €	996 €
TOTAL PRODUITS	159 900 €	147 096 €

- Sur les 40 000 € prévus pour 2010, 16 858 € ont été engagés pour l'étude Durance qui sera payée en 2011